

2415

Mme PAOLA DUGIT-GROS, M. JON WELSZ ET M. XAVIER BORDELEAU

Les SMAQ (Les Scènes de Musique Alternatives du Québec)

2420

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir, bienvenue. Je vais vous demander de vous présenter, s'il vous plaît, et d'identifier l'organisation que vous représentez. Merci.

2425

M. JON WELSZ :

Moi, c'est Jon Welsz, je suis le directeur général des SMAQ, Les Scènes de Musique Alternatives du Québec. On représente les lieux de diffusion indépendants parmi la province.

2430

Mme PAOLA DUGIT-GROS :

Paola Dugit-Gros, chargée des services aux membres pour l'association des SMAQ.

2435

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

2440

M. XAVIER BORDELEAU :

Et Xavier Bordeleau, analyste sectoriel pour les SMAQ.

LA PRÉSIDENTE :

2445

Très bien. Alors, nous avons lu votre présentation. Vous avez dix minutes pour présenter et ensuite, nous disposerons de dix minutes pour vous poser un certain nombre de questions. Alors, nous vous écoutons.

2450

M. JON WELSZ :

2455

Super, merci. Donc, le PUM 2050 est une occasion de repenser l'organisation du territoire à long terme puis il est essentiel que la culture soit davantage prise en considération, notamment les lieux de diffusion indépendants qui sont un pilier essentiel de l'écosystème culturel.

2460

Nous proposons quelques solutions pour moderniser les cadres règlementaires, puis améliorer le soutien financier et l'encadrement des salles de diffusion, afin de protéger ces espaces face à la spéculation immobilière, entre autres.

2465

Puis, il est impératif que ces lieux soient intégrés dans la planification urbaine, non seulement pour la survie de ces lieux, mais pour la survie de la vitalité artistique, sociale et économique à Montréal sur le long terme. Et l'accès à la culture francophone aussi pour les Montréalais.

2470

Donc, on a identifié trois menaces existentielles pour nos salles. Puis quand je parle de menaces existentielles, je veux dire trois problèmes qui risquent de faire fermer les lieux de diffusion d'ici deux, trois, quatre ans.

Vous avez sûrement vu aujourd'hui les nouvelles par rapport à, à propos de La Tulipe. C'est la pointe de l'iceberg puis il y en aura d'autres qui vont fermer si on n'arrive pas à corriger ces trois problématiques systémiques.

2475

Nous allons essayer en dix minutes d'identifier ces trois menaces, d'exposer les répercussions directes qu'une inaction pourrait engendrer sur l'ensemble de l'écosystème culturel à Montréal.

2480

Puis de proposer quelques recommandations concrètes pour répondre aux enjeux. Clairement, on vous a soumis un mémoire plus complet, on essaie de faire le tour brièvement ce soir.

2485

Donc, quand on parle de trois menaces fondamentales, la première, il s'agit des règlements flous et inadaptés sur le bruit et en termes de zonage. Le règlement sur le bruit du Plateau-Mont-Royal est justement ce qui a fait couler La Tulipe hier et aujourd'hui.

2490

Ce n'est pas la première fois. A chaque 12 mois, 18 mois, 24 mois, il y a une autre salle qui est, en gros qui se fait fermer parce qu'il y a un voisin ou une voisine qui commence à répétition, de faire des plaintes de bruit, et la salle n'y peut rien parce que la réglementation donne raison au citoyen.

2495

On comprend qu'il faut protéger le droit des citoyens de ne pas subir des nuisances sonores, mais la manière dont le règlement est construit en ce moment, fait en sorte que n'importe quelle salle peut être, peut faire, peut être fermée du jour au lendemain.

2500

Et suite au cas juridique de La Tulipe, n'importe qui peut demander une injonction contre n'importe quelle salle de spectacle, n'importe quand.

Dès qu'il y a un petit peu de bruit qui émane du local, ça ouvre la porte pour soit la fermeture du lieu, soit des amendes très, très, très salées qui peuvent lier, qui peuvent amener à une faillite éventuelle.

Il y a aussi les restrictions de zonage qui rendent l'obtention d'un permis de salle de spectacle très difficile, très complexe et très dispendieux. Puis sans une adaptation des réglementations aux particularités des quartiers culturels, nos salles risquent encore une fois de disparaître.

2505

M. XAVIER BORDELEAU :

Donc, oui, je vais poursuivre avec les menaces. Donc, la deuxième qu'on avait identifiée c'était la fragilité financière des salles de diffusion indépendantes. Donc, premièrement, il y a une augmentation des coûts qui est constante qu'on observe chez nos membres. Donc, autant par rapport aux loyers, aux salaires, aux infrastructures.

2510

De qu'est-ce qu'on voit auprès de nos membres, c'est 40 %, c'est une augmentation de 40 % dans les trois dernières années.

2515

Egalement aussi, c'est important de spécifier qu'il y a un sous-financement public qui est chronique pour les salles de diffusion indépendantes par leur modèle d'affaire, ce qui renforce leur précarité économique et en fait, ça en vient à compromettre leur mission culturelle fondamentale.

2520

La troisième, en fait, les pressions immobilières et spéculations. Donc, oui c'est ça. Donc, il y a une hausse artificielle des valeurs foncières comme qu'on le sait tous. Et qui se traduisent, entre autres, par une augmentation des loyers qui est très disproportionnée, par exemple.

2525

Donc, on parle avec nos membres, on voit qu'ils nous disent qu'il va y avoir des augmentations jusqu'à 30 % de leurs baux commerciaux, ce qui va amener à leur fermeture incessante. Et également, il y a un manque de protection, en fait, contrairement à d'autres villes à l'international, il n'y a pas de mécanisme pour protéger les lieux culturels contre la

2530 spéculation immobilière. Il n'y a pas de fonds d'investissement et de zones de protection culturelle comme qu'on peut le voir dans d'autres grandes villes à travers le monde.

2535 Ensuite, donc on va vous présenter également les répercussions de l'inaction, parce qu'on trouvait que c'était important d'avoir cette vision d'ensemble là. Donc, tout d'abord, la perte des salles de diffusion indépendantes amènerait à une érosion du lien culturel francophone.

2540 Considérant que 80 % des spectacles musicaux professionnels québécois se produisent dans nos salles, ce qui amènerait, entre autres, une perte de la diversité culturelle, mais également une augmentation de l'influence des groupes internationaux.

2545 Aussi, une désintégration de l'écosystème musical montréalais, donc c'est souvent la première plateforme pour des artistes, mais également des techniciens et des professionnels du milieu musical qui, c'est là qu'ils vont acquérir leur expérience pour ensuite être dans les évènements de plus grande envergure.

2550 Egalement, on peut changer de slide. C'est aussi très important pour les communautés marginalisées, en fait. Donc, ce sont des espaces qui sont cruciales pour l'expression artistique de communautés de la diversité culturelle, mais également LGBTQ+, et bien leur fermeture en viendrait à une perte d'espace qui est crucial pour ces communautés-là.

2555 Egalement aussi, affaiblissement de la cohésion sociale. Donc, les lieux amènent souvent des rencontres entre les différents groupes sociaux, différentes classe sociales. Donc, en fait, leur fermeture pourrait amener à un isolement et une fragmentation communautaire qui est encore plus grande.

Mme PAOLA DUGIT-GROS :

2560

La perte de ces espaces serait aussi une perte d'espaces d'inclusion et d'innovation artistique. Parce que comme on l'a dit, c'est le cas pour l'émergence, mais pas seulement. Oui, ce sont des lieux de diffusion, mais ce sont aussi des lieux de création, c'est ce qui permet aux artistes de roder leur spectacle, de tester leur art avec leur public.

2565

Et donc, ça fait partie, c'est des espaces d'incubation aussi artistiques. En plus d'avoir un impact économique sur les quartiers, il y a une étude qui montre que pour chaque dollar de billet de spectacle acheté, il y a environ 12 dollars qui revient à l'économie locale. Donc, on ne pense pas juste aux salles de spectacle, mais à tous les commerces et activités qui les entourent.

2570

LA PRÉSIDENTE :

Alors, il vous reste une minute pour conclure, c'est vraiment pas beaucoup.

2575

M. JON WELSZ :

Donc, on voulait vous exposer quatre de nos recommandations. Premièrement, la modernisation des normes de bruit. C'est très important d'adopter une approche multidisciplinaire qui tient en compte les réalités des quartiers mixtes.

2580

Deuxièmement, l'adoption du principe de l'agent de changement. Tout ça c'est un peu technique, il y a beaucoup plus de détails dans notre mémoire, mais c'est, en gros c'est un principe légal qui a été instauré dans plusieurs douzaines de villes en Europe et en Amérique du Nord, dont à Toronto, avec succès, qui arrivent à mitiger les conflits de voisinage entre les salles de spectacles puis les riverains.

2585

M. XAVIER BORDELEAU :

2590 Egalement aussi, on appelle à une simplification de l'obtention des permis de salles de spectacle. Les procédures sont souvent disparates entre les arrondissements, il y a un manque de coordination avec les services municipaux qu'on observe qui amène des retards qui sont très coûteux pour les exploitants de salle.

2595 Donc, on recommande l'instauration d'un guichet unique pour centraliser toutes les démarches administratives, ainsi qu'une harmonisation des critères de permis à l'échelle de la Ville, prenant en compte la spécificité des petites salles culturelles.

Mme PAOLA DUGIT-GROS :

2600 Et je vais finir pour vous parler de, on encourage le soutien à l'acquisition des lieux de diffusion indépendants. Donc, possiblement par la création d'un fonds pour soutenir leur immobilisation.

2605 **M. XAVIER BORDELEAU :**

Au même titre que les ateliers d'artistes à Montréal.

LA PRÉSIDENTE :

2610 Merci beaucoup. J'avais des grands signes, c'était le temps de vous couper, alors merci beaucoup. Nous avons quelques questions pour vous. C'est court, hein, dix minutes. Alors, en fait, en lisant votre proposition, votre mémoire, il y a, vous parlez d'identité culturelle de Montréal en disant : la culture c'est une part de l'identité culturelle de Montréal.

2615

Est-ce que, compte tenu de cette identité culturelle de Montréal, est-ce que vous estimez que le PUM donne la juste, sa juste place à la culture ?

M. JON WELSZ :

2620

Non. Non, puis on s'est concertés avec plusieurs autres organismes culturels avant de produire notre mémoire et de venir ici, puis je pense qu'on peut dire que c'était un constat généralisé. Que la culture était vu comme un détail au lieu d'un fil commun qui pourrait faire partie inclusivement de plusieurs des actions et des objectifs.

2625

M. XAVIER BORDELEAU :

En fait, c'est d'avoir une lunette dans la planification urbaine qui intègre les activités culturelles et la spécificité, par exemple, des lieux de diffusion indépendants.

2630

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que dans votre esprit il devrait y avoir une orientation ou seulement des cibles ou faire partie de la vision vraiment ? Comment vous voyez ça ?

2635

M. JON WELSZ :

Oui, je pense que Culture Montréal a recommandé de rajouter une orientation. On verrait ça favorablement. Je pense que de notre côté, il faut aborder ça un peu en deux parties. Parce que oui, je pense que la culture, généralement, doit être beaucoup plus visible et beaucoup plus représentée dans le document.

2640

2645

Mais nous on est ici pour représenter les lieux de diffusion indépendants. Et de rajouter une orientation ou de rajouter des *top line*, des objectifs très haut niveau, ce serait bien vu, mais ça ne va pas faire grand-chose pour aider les lieux de diffusion.

2650

On a vraiment besoin de mettre en place des mesures très spécifiques, très précises...

LA PRÉSIDENTE :

... Et concrètes ?

2655

M. JON WELSZ :

... qui vont changer le sort de nos lieux qui sont quand même à risque.

2660

Mme PAOLA DUGIT-GROS :

Je rajouterais, c'est ça, je pense qu'il faut bien faire une distinction entre – parce que la culture ça peut être très large, un spectacle gratuit dans un quartier, c'est très bien – mais nous ça nous concerne moyen, on est vraiment, on travaille pour des salles privées, indépendantes, donc c'est ça.

2665

Souvent, c'est ce qui ressort quand on fait ce type de présentation, mais ça va plus loin que ça pour nous.

2670

M. JON WELSZ :

2675 Puis je rajouterais aussi que souvent quand monsieur et madame Tout-le-monde pense à la culture, on pense à la Place des Arts, le Festival de Jazz, le Festival d'été de Québec, ce n'est pas à Montréal, mais bon.

2680 On pense aux institutions que tout le monde connaît et non pas au fait que 99 % des activités culturelles se passent dans des petits lieux qui ne sont pas forcément connus de monsieur et madame Tout-le-monde.

Donc, et on ne peut pas laisser se faire, se perdre dans le discours des autres assos culturelles, mais si clairement on appuie leurs interventions.

2685 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est noté. Alors, Christian, je crois que tu as une question.

LE COMMISSAIRE :

2690 Oui, bien sur la recommandation de la création d'un organisme en soutien à l'acquisition des lieux de diffusion indépendants, on parle... Bien, vous n'avez pas eu le temps beaucoup d'en parler, pouvez-vous nous préciser un petit peu comment fonctionnerait l'organisme, la création du fonds aussi ? Comment serait dédié ce fonds-là ?

2695

M. JON WELSZ :

2700 On a plusieurs hypothèses. Il y a un organisme au Royaume-Uni qui s'appelle Music Venue Properties qui, en gros, ils ont levé des fonds publics et privés, créé un fonds de combien de millions de livres déjà ? 4 ou 5 millions de livres, puis ils ont commencé

simplement à acquérir des bâtiments puis à octroyer des baux de, je pense sur 25 ou 50 ans, aux lieux de diffusion, qui venaient avec certaines conditions.

2705 Donc, il fallait, par exemple, que la salle programme un certain nombre d'artistes émergents. Que la salle puisse limiter leur seuil de rentabilité, c'est-à-dire réinvestir dans la communauté. Il y a plusieurs critères qui ont été mis de l'avant, donc ça c'est un modèle très intéressant.

2710 Il y a aussi une salle à Toronto qui s'appelle Hugues Room, qui a financé la reprise de leur bâtiment, uniquement en vendant des, en faisant des levées de fonds dans leur communauté contre un taux d'intérêt de 3 ou 4 % selon l'investissement. Donc, c'était financé uniquement par les gens de leur communauté.

2715 Donc, on a quand même plusieurs hypothèses, mais on aurait besoin de solidifier nos partenariats publics avant d'aller de l'avant avec une étude qui nous permettrait de faire des recommandations adaptées au marché montréalais.

LA PRÉSIDENTE :

2720 Ça répond à ta question ? Lise ?

LA COMMISSAIRE :

2725 Oui, bonsoir. On va rester sur la thématique du financement. A la page 8 de votre mémoire, vous parlez de lieux de diffusion indépendants montréalais qui sont largement exclus des programmes de financement public.

 Pourquoi ? Pouvez-vous nous expliquer pourquoi vous êtes exclus ?

2730

M. JON WELSZ :

Il nous reste combien de temps ? Je vais essayer de faire ça vite. Donc, les salles de spectacle indépendantes ont été complètement écartées du financement public jusqu'à temps qu'on fonde l'Association en 2018. Puis là, on a pu commencer à aborder l'enjeu avec les bailleurs de fonds culturels puis avec les instances appropriées.

2735

On a réussi à mettre en place un fonds qui est administré par la SODEC, mais qui finance que les salles en région. Pourquoi ? Parce que les salles en région, elles adoptent des modèles d'affaires qui sont plus traditionnellement vus comme étant des modèles de diffusion, entre guillemets.

2740

A Montréal, on ne voit beaucoup plus de modèles hybrides, des modèles de location. C'est un peu technique, mais comme le modèle d'affaires Montréalais a moins l'air, ça ressemble un peu moins au modèle du théâtre et de la Maison de la culture, qui est financé depuis les années 60 ou 70. Donc, c'est moins familier des bailleurs de fonds.

2745

Donc, pour cette raison, on a vu lors de la première année que l'an passé en 2023 que ce nouveau programme a été en place, je pense qu'il y a deux des 14 salles montréalaises qui ont été financées. Donc, ça veut dire que 12 des 14 salles qui ont appliqué ont été refusées. Et cela ne prend même pas en compte les salles qui n'ont même pas appliqué parce qu'elles ne pensaient pas avoir l'argent.

2750

Donc, au niveau provincial, l'aide qui est en place rend certaines de nos salles en région très contentes, mais c'est inutile pour la plupart des salles montréalaises. Il n'y a aucune aide opérationnelle venant de la Ville. Puis pareil au fédéral, il n'y a rien vraiment pour nos salles.

2755

Donc, il y a certaines aides aux projets qui peuvent financer certains types d'activités très précisément...

2760

LA COMMISSAIRE :

... Ponctuelles...

2765

M. JON WELSZ :

... Mais ça, ponctuelles, mais ça n'aide aucunement avec la prise de risque de nos salles.

2770

LA COMMISSAIRE :

O.K. J'ai une...

LA PRÉSIDENTE :

2775

Il reste 30 secondes.

LA COMMISSAIRE :

2780

Oui, j'ai une demande, en fait, ce n'est pas une question. Est-ce que vous avez un document qui peut nous fournir combien d'établissements ont dû fermer leur porte depuis peut-être les 20 dernières années ?

M. JON WELSZ :

2785

Oui, absolument,

LA COMMISSAIRE :

Oui, merci, vous nous le fournirez. Merci.

2790

LA PRÉSIDENTE :

Alors, ça passe rapidement un dix minutes. Très, très rapidement pour nous aussi, on avait plein de questions, mais merci beaucoup...

2795

Mme PAOLA DUGIT-GROS :

Merci à vous pour le temps.

2800

LA PRÉSIDENTE :

... d'avoir pris le temps.

2805

M. JON WELSZ :

Merci de votre écoute.

LA PRÉSIDENTE :

2810

En tout cas, de partager avec nous vos idées et vos suggestions. Alors, bonne fin de soirée, merci, au revoir.

2815